



Toulon, le 27 mars 2012.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pratique sportive et espaces naturels : les inquiétudes du mouvement sportif.

Mercredi 04 avril 2012 de 14h30 à 17h30 – Château des Anglades à Hyères



Deux rencontres entre le mouvement sportif et les acteurs de l'environnement...

On sent dans le mouvement sportif départemental, mais pas uniquement dans le VAR, un fort sentiment d'inquiétude concernant les pratiques sportives de nature du fait de la montée en puissance de l'"environnement".

Depuis quelques temps le mouvement sportif départemental constate une dégradation de l'accès aux sites de pratique des sports de pleine nature. Estimant n'en avoir jamais fait assez, les périmètres des zones Natura 2000 s'élargissent, comités de pilotage après comité de pilotage. Ce qui rend par ailleurs les territoires de plus en plus contraints. Les pressions se font plus fortes, les tracasseries administratives se multiplient, voire les avis défavorables des gestionnaires de site, si ce n'est directement un refus préfectoral. Et maintenant certaines communes aussi s'y mettent...

Il ne suffit plus de dire que N2000 ne sont que des recommandations, car à la publication des arrêtés préfectoraux de création des zones N2000, le discours change, les relations mêmes si elles demeurent encore cordiales se tendent et les pratiques sont de plus en plus menacées.

Compréhension des enjeux sportifs ou environnementaux ? difficulté d'interprétation ou d'application de la réglementation ? , le mouvement sportif souhaite comprendre afin de mieux défendre ses intérêts tout en évitant la confrontation. C'est pourquoi le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var organise le « **Séminaire Sport et Environnement** ». En deux rencontres entre le

mouvement sportif et les gestionnaires des espaces naturels (publics et privés) et les animateurs des sites Natura 2000, en avril et octobre qui seront les matchs aller et retour .

La première rencontre « **Séminaire Sport et Environnement** » se déroulera **le Mercredi 04 avril 2012 de 14h00 à 17h30** au *Château des Anglades* à Hyères.

Il s'agira dans un premier temps de présenter les fondamentaux législatifs et réglementaires du code du sport et du code de l'environnement afin d'améliorer la compréhension des enjeux liés aux sports de nature et ainsi d'éclaircir les situations équivoques. Ensuite les comités sportifs présenteront les modalités de leurs organisations selon les thématiques retenues : manifestation en pleine nature, manifestation utilisant une portion de voie ouverte à la circulation publique, manifestation utilisant en totalité les voies publiques, les manifestations nautiques.

Dans l'intervalle entre ce séminaire et la deuxième partie qui se déroulera au mois d'octobre 2012, les comités départementaux inviteront les gestionnaires et animateurs de site à participer à leurs manifestations sportives. Ils pourront ainsi se faire une idée plus précise de la pratique sportive de nature et apporter leurs remarques, préconisations, suggestions lors de la deuxième rencontre.

Le Programme du Séminaire Sport et Environnement (Partie I)

14h30 : Ouverture du séminaire et présentation des objectifs du Séminaire (Partie I et II)

14h45 -15h30 : Fondamentaux législatifs et réglementaires.

- Présentation du Code du sport
- Présentation du Code de l'environnement
- Echanges avec la salle

15h30 -17h00 : Activités Sportives et manifestations dans les espaces naturels.

- Présentation des différents types de pratiques
- Actions menées et problématiques rencontrées propres aux espaces naturels
- Présentation des outils existants (chartes, stratégies nationales, agenda 21...etc.)

17h00 -17h30 : Synthèse et axes de travail.

- Bilan de l'après-midi et inscriptions des gestionnaires/animateurs aux rendez-vous de découverte des activités sportives.
- Définition des axes de travail pour le Séminaire Activités sportives et environnement (Partie II) en octobre 2012.

Le Comité Olympique et Sportif du Var organise de 18h à 19h à la suite du séminaire, sa traditionnelle réunion de printemps ainsi que la remise des prix du challenge Développement durable dans le Sport, qui se terminera par un cocktail en présence des partenaires institutionnels, privés et du mouvement sportif.

>>>> CONTACTS :

Georges DELI, Responsable de la commission des sports de nature du CDOS du Var **Isabelle BOISVILLIERS**, Conseillère technique **04 94 46 01 92**